

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**Proactive**

**EU3038**

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 20-sept.-2013

Date de révision :  
12-avr.-2022

Numéro de révision: 3.0

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Proactive  
UFI: 8830-C0S3-A00R-YC07

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Bain de trayons  
Utilisations déconseillées Réserve aux utilisateurs professionnels.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant	Fournisseur
DeLaval N.V.	France: DeLaval
Industriepark-Drongen 10	Omega Parc Bat. 5
Gent	3 Bd Jean Moulin - CS40504
Belgium	78997 Elancourt
Tel. +32 9 280 91 21	France
Email MSDS.EU@delaval.com	Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:  
DeLaval N.V.  
Industriepark-Drongen 10  
9031 Gent  
Belgium  
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG  
Munchrutistrasse 2  
6210 Sursee  
Switzerland  
Tel (41) 926 6611

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:  
(33) 1 4005 4848

Belgique:  
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:  
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants

### 2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) ( $\geq 0.1\%$ )

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) ( $\geq 0.1\%$ )

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

EUH208 - Contient de l'iodate de sodium . Peut produire une réaction allergique

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ( $\geq 0.1\%$ )

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Sans objet

### 3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	% massique	Classification CLP	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M (aigu)	Facteur M (chronique)	Numéro d'enregistrement REACH
Iode 7553-56-2	231-442-4	< 1	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335) STOT RE 1 (H372) Aquatic Acute 1 (H400)	-	1	-	01-2119485285-30
Iodate de sodium 7681-55-2	231-672-5	< 1	Ox. sol. 2(H272) Acute Tox. 4 (H302) Skin sens. 1 (H317) Skin irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335)	-	-	-	01-2120771044-60
Iodure de sodium 7681-82-5	231-679-3	< 0.1	STOT RE 1 (H372)	-	-	-	01-2119966138-29

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

#### Estimation de la toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	CL50 par inhalation
Iode 7553-56-2	315 mg/kg (rat)	1425 mg/kg (rabbit)	4,588 mg/L 4h D/M (rat)
Iodate de sodium 7681-55-2	505 mg/kg (mice)	> 2000 mg/kg (rat)	-
Iodure de sodium 7681-82-5	> 2000 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rat )	> 5000 mg/m <sup>3</sup>

**Informations supplémentaires**

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0.1\%$  (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

**4. PREMIERS SECOURS****4.1. Description des premiers secours.**

<b>Contact oculaire</b>	Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Effets aigus</b>	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
<b>Effets retardés</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Effets d'une surexposition</b>	Aucun(e) connu(e).

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

<b>Notes au médecin</b>	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1. Moyens d'extinction**

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eau, Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant
<b>Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité</b>	Aucun(e).

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

<b>Dangers spécifiques dus au produit chimique</b>	Aucun(e) en particulier.
--	--------------------------

**5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipements de protection et précautions pour les pompiers** Utiliser un équipement de protection individuelle.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

<b>Précautions individuelles</b>	Mettre en place une ventilation adaptée.
<b>Autres informations</b>	Voir Section 12 pour plus d'informations

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir Section 12 pour plus d'informations  
Équipement de protection individuel, voir section 8  
SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

<b>Manipulation</b>	Mettre en place une ventilation adaptée.
<b>Remarques générales en matière d'hygiène</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage** Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.**Classe de stockage (Allemagne)** 10 - 13**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)****Scénario d'exposition** Sans objet**Autres recommandations** Sans objet**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Glycérine 56-81-5		TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 200 mg/m <sup>3</sup> Peak: 400 mg/m <sup>3</sup>
Iode 7553-56-2		STEL: 0.1 ppm STEL: 1.1 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.1 ppm STEL: 1 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.1 ppm STEL: 1 mg/m <sup>3</sup>	
Hydroxyde de sodium 1310-73-2		STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>	
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Glycérine 56-81-5		TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>		TWA: 20 mg/m <sup>3</sup>	
Iode 7553-56-2				STEL: 0.1 ppm STEL: 1.1 mg/m <sup>3</sup> Skin	Ceiling: 0.1 ppm Ceiling: 1 mg/m <sup>3</sup>
Hydroxyde de sodium 1310-73-2		Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>		HTP: 2 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Glycérine 56-81-5		MAK: 50 mg/m <sup>3</sup> KZGW: 100 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>		TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> STEL: 30 mg/m <sup>3</sup>
Iode 7553-56-2	Skin STEL: 0.1 ppm STEL: 1 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 ppm TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> Ceiling: 0.1 ppm Ceiling: 1 mg/m <sup>3</sup>	Skin STEL: 0.1 ppm STEL: 1 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 ppm TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 1 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 0.1 ppm Ceiling: 1 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.1 ppm STEL: 1 mg/m <sup>3</sup>
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	STEL: 4 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 1 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Suède	Bulgarie	Estonie	Hongrie	Croatie
Glycérine 56-81-5					GVI: 10 mg/m <sup>3</sup>
Iode 7553-56-2	CLV: 0.1 ppm; 1 mg/m <sup>3</sup>		MAK: 0,1 ppm; 1 mg/m <sup>3</sup>	AK-érték: 1 mg/m <sup>3</sup> CK- érték: 1 mg/m <sup>3</sup>	KGVI = 0,1 ppm (1,1 mg/m <sup>3</sup> )
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	LLV: 2mg/m <sup>3</sup> STV: 5mg/m <sup>3</sup>			AK-érték: 2 mg/m <sup>3</sup> CK-érték: 2 mg/m <sup>3</sup>	KGVI: 2 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Lituanie	Lettonie	Belgique	Union européenne	
Iode 7553-56-2		1 mg/m <sup>3</sup>			
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	NRD: 2 mg/m <sup>3</sup> (U)	0.5 mg/m <sup>3</sup>	2 mg/m <sup>3</sup> (8hours) (M)		

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)****Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

Aucune information disponible

Aucune information disponible

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques**

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

**Équipement de protection individuelle****Protection des yeux**

lunettes de sécurité avec protections latérales.

**Protection de la peau**

Vêtements à manches longues.

**Protection des mains**

Gants de protection

**Protection respiratoire**

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de**

Aucune information disponible.

l'environnement

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Marron
Odeur	lode
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs
Point/intervalle de fusion	Aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	> 80 °C
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
pH	4.9
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité	complètement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	Sans objet

### 9.2. Autres informations

Viscosité	Aucune donnée disponible
Densité de liquide	1.01 g/ml

9.2.1. Information with regard to physical hazard classes  
Sans objet

9.2.2. Other safety characteristics  
Aucune information disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité** Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** aucun dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Pas de matières à signaler spécialement

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Information on hazard classes as defined in Regulation (EC) No 1272/2008

<b>Toxicité aiguë</b>	
<b>Inhalation</b>	Aucune information disponible.
<b>Contact oculaire</b>	Aucune information disponible.
<b>Contact avec la peau</b>	OECD 402.: Non classé.
<b>Ingestion</b>	OECD 423.: Non classé.
<b>DL50 orale</b>	> 2000 mg/kg; (OECD 423)
<b>DL50 cutanée</b>	> 2000 mg/kg; (OECD 402)

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Iode	315 mg/Kg (rat)	1425 mg/kg (rabbit)	4,588 mg/L 4h D/M (rat)
Iodate de sodium	505 mg/kg (mice)	> 2000 mg/kg (rat)	-
Iodure de sodium	> 2000 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/m <sup>3</sup>

<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	OECD 404.: Non classé.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	OECD 405.: Non classé.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	OECD 406.: Not sensitizing.
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>STOT - exposition unique</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>STOT - exposition répétée</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Danger par aspiration</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2. Information on other hazards

### 11.2.1. Endocrine disrupting properties

**Endocrine disrupting properties** Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé (≥ 0.1%).

### 11.2.2. Autres informations

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

#### Effets d'écotoxicité

Ne permettez pas d'entrer dans l'approvisionnement en eau potable, eaux usées, ou le sol. Éviter le rejet dans l'environnement.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Iode	EC = 0.13 mg/L	LC50 (96 h) 0.53 mg/L		LC50 (48 h) 0.16 mg/L

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

### 12.6. Endocrine disrupting properties

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé (≥ 0.1%).

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Déchets de résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.
<b>Emballages contaminés</b>	Éliminer conformément aux réglementations locales.
<b>No de déchet suivant le CED</b>	Déchets de résidus / produits non utilisés 02 01 08* / Emballages contaminés 15 01 10*
<b>Autres informations</b>	Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### IMDG/IMO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments	Aucune information disponible

### ADR/RID

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

### IATA/ICAO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

## 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Classification allemande WGK** Non dangereux

#### **EU Legislations**

Reg.1907/2006-REACH

Reg. 878/2020 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Dir. 2000/39/CE

Inventaires internationaux

**All of the components in the product are on the following Inventory lists:** États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL), Europe (EINECS/ELINCS/NLP), Australie (AICS), Corée (ECL), Chine (IECSC), Philippines (PICCS).

#### **EINECS/ELINCS**

All components are listed or exempted

Légende

**EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H272 - Peut aggraver un incendie ; comburant

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H312 - Nocif par contact cutané

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes (glande thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

### Principales références de la littérature et sources de données

[www.ChemADVISOR.com/](http://www.ChemADVISOR.com/)

Date de préparation 20-sept.-2013

Date de révision : 12-avr.-2022

Numéro de révision: 3.0

### Remarque sur la révision:

Motif de la révision (EU) 2020/878

Some REACH registration numbers given in section 3 are for biocidal active substances and substances of medicinal preparations but are provided as additional information.

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité